



Gemeinsam für Sicherheit
Ensemble pour la sécurité
Insieme per la sicurezza

OUI à la « Loi sur le fonds Gripen »

Le 18 mai 2014, le peuple suisse devra se prononcer sur le référendum contre la « Loi sur le fonds Gripen ». Le GSsA a déposé le 14 janvier 2014, en collaboration avec des cercles roses-verts et les Verts libéraux, le nombre requis de signatures auprès de la Chancellerie fédérale.¹

La « Loi sur le fonds Gripen », dont la désignation officielle est « Loi fédérale sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen », prévoit la création d'un fonds spécial conformément à l'art. 52 de la Loi sur les finances de la Confédération. Cette loi assure le financement jusqu'en 2024 de l'acquisition des Gripen par le budget de l'armée et prévoit la vérification par le Contrôle fédéral des finances de tous les flux financiers à hauteur d'environ 300 millions de francs par an au cours des 10 prochaines années.

Représentant un montant de 3,126 milliards de francs, l'achat prévu des 22 avions de combat Gripen E, y compris les équipements annexes, les armements et l'infrastructure, nécessite que la loi sur le fonds soit approuvée par le peuple le 18 mai 2014. En cas de rejet, le crédit d'engagement approuvé pour le programme d'armement 2012 demeurera bloqué. La votation sur la « Loi sur le fonds Gripen » est de ce fait une *décision indispensable pour l'achat de nouveaux avions de combat*.

Histoire et décisions du Parlement

Les préparatifs pour l'achat d'un nouvel avion de combat pour remplacer les F-5E/F Tiger II, acquis il y a plus de 30 ans, remontent à 2003. armassuisse a mené, à cette époque, les premiers entretiens informels avec les fabricants des quatre candidats Eurofighter, F/A-18, Gripen et Rafale, suivis de la procédure officielle d'évaluation avec finalement quatre appels d'offres. Sur les trois offres restantes, le Conseil fédéral s'est prononcé, le 30 novembre 2011, en faveur du « Gripen E » du fabricant suédois Saab AB.

Dans son message du 14 novembre 2012² relatif à l'acquisition de l'avion de combat Gripen, le Conseil fédéral a soumis au Parlement une demande pour un crédit d'engagement de 3,126 milliards de francs. Les 22 Gripen E doivent être acquis pour assurer la *surveillance de l'espace aérien, la police aérienne* ainsi que la *défense aérienne*. Le Gripen E doit en outre permettre de rétablir les capacités de base nécessaires pour assurer la *reconnaissance aérienne et combattre des objectifs au sol*.

Le Conseil national et le Conseil des Etats sont favorables à l'achat

Le Conseil national et le Conseil des Etats ont débattu du message « relatif à l'acquisition de l'avion de combat Gripen (programme d'armement 2012 et loi sur le fonds Gripen) » au niveau de leur Commission de politique de sécurité et en séance plénière. Le Conseil national

¹ Selon les données des opposants, 95'000 signatures émanent du PS, des Verts et du GSsA et 5'000 des Verts libéraux. Il a été constaté plus tard que seules 65'707 signatures ont finalement été déposées, dont 65'384 valables.

² Feuille fédérale 2012, P. 9281 ss.



Gemeinsam für Sicherheit
Ensemble pour la sécurité
Insieme per la sicurezza

a approuvé l'achat le 27 septembre 2013 à **119 oui** contre **71 non** et 4 abstentions. Le Conseil des Etats a donné son accord à **25 oui** contre **17 non**.

Référendum du côté de la Gauche et des Verts

Dans la foulée, le Groupe une Suisse sans armée (GSsA), le Parti socialiste, les Verts et les Verts libéraux ont récolté des signatures pour un référendum. Ce groupe a déposé selon ses propres dires plus de 100'000 signatures contre la loi sur le fonds Gripen. En réalité et vérité, il s'est agit de moins de 66'000 signatures valables.

Quels sont les enjeux ?

La capacité d'un Etat à assurer la *liberté, l'indépendance et la sécurité* est une tâche primordiale qui lui incombe. La sécurité constitue la base indispensable à la *paix* à la *stabilité politique* et à la *prospérité* ainsi qu'au *succès d'une place économique*. La Constitution fédérale exige de la Confédération et des cantons qu'ils garantissent la sécurité de notre pays, la protection de la population et la neutralité.

L'armée apporte sa contribution à la sécurité

L'armée fournit à cet égard une contribution importante. Elle soutient la *police* lors de situations extraordinaires, apporte son aide lors de *catastrophes*, protège en cas de nécessité les *infrastructures importantes* (par ex. entreprises d'approvisionnement en électricité, les aéroports et les gares ferroviaires d'importance nationale, les axes importants de trafic, les ponts et les voies d'accès) et représente notre *assurance* en cas de menaces de guerre. Même si une attaque militaire est pour l'instant peu probable, il n'en ira peut-être pas toujours de même au cours des prochaines années. Même si une attaque militaire semble aujourd'hui peu vraisemblable, une telle éventualité ne peut pas être exclue pour les prochaines années et décennies. La situation est radicalement différente en ce qui concerne les menaces terroristes et les cyber-attaques qui peuvent se produire à tout moment. Notre armée doit de ce fait pouvoir fournir une large palette de prestations, ce qui inclut aussi la capacité d'imposer le respect de notre souveraineté sur notre espace aérien.

Protection de l'espace aérien

Les Forces aériennes ont pour mission de *surveiller* en permanence notre espace aérien, de le *contrôler*, de le *protéger* et, au besoin, de le *défendre*. Les avions de combat volent pratiquement chaque jour.³ Dans leur mission de *police aérienne*, ils fournissent de l'aide à des avions civils confrontés à des problèmes de navigation et à des pannes de radio. Ils contrôlent les entrées non autorisées dans l'espace aérien et interviennent lors d'écarts inexplicables par rapport aux routes aériennes et aux plans de vols prévus. En cas de menace sérieuse, les Forces aériennes de notre pays défendent l'espace aérien avec quatre avions ou plus, procèdent à la reconnaissance aérienne et apportent leur aide aux troupes terrestres.

³ En 2013, les Forces aériennes suisses ont effectué 202 « live missions » et 9 « hot missions », contre 207/10 en 2012 et 350/12 en 2011. Un contrôle de police aérienne sur un appareil civil par un appareil militaire a lieu pour ainsi dire quotidiennement.



Gemeinsam für Sicherheit
Ensemble pour la sécurité
Insieme per la sicurezza

Le F-5 Tiger sont techniquement obsolètes

A ce jour, les Forces aériennes suisses disposent encore de 54 F-5 Tiger II et de 32 F/A-18 Hornet. La première série, qui comprenait au total 110 appareils F-5 Tiger II, a été confiée à la troupe en 1978. Les Tiger mis en service il y a plus de 30 ans ne sont pas seulement obsolètes techniquement et onéreux en ce qui concerne leur maintenance, ils sont également inutilisables la nuit ou lors de mauvaises conditions atmosphériques.

F/A-18 en activité depuis bientôt vingt ans

Les F/A-18 ont été acquis dans le cadre du programme d'armement 1992 et sont en service depuis 1997. Leur durée d'utilisation est ainsi aussi proche de 20 ans. Il est donc nécessaire de substituer à la flotte des 54 F-5 Tiger une flotte de 22 *avions de combat modernes et performants de type Gripen E* qui garantiront avec les 32 F/A-18 le respect de notre souveraineté sur notre espace aérien, de jour comme de nuit, et augmenteront la capacité à durer⁴ en cas de crise ainsi que pour surmonter des situations militaires sortant de l'ordinaire.

De 300 à 54 avions

L'armée suisse dispose dorénavant de 54 avions de combat modernes pour assurer sa tâche permanente de protection de l'espace aérien et pour former d'autres capacités de base. Ce nombre est admissible sur le plan militaire et du point de vue de la politique de défense. Au début des années 1990, les Forces aériennes possédaient encore plus de 300 appareils. Les 32 F/A-18 et les 22 nouveaux Gripen E permettront de fournir dès 2018 des *prestations adéquates et de disposer d'une capacité à durer appropriée* lors de missions de service de police aérienne et de défense aérienne. Les 22 avions sont nécessaires parce qu'ils accroissent la capacité de prestation des Forces aériennes de plus de 100%.

Un achat raisonnable

Vu la nécessité de mettre hors service les F-5 Tiger et de remplir la mission générale des Forces aériennes, le Conseil fédéral a demandé au Parlement de procéder à l'achat de 22 Gripen E, y compris les équipements annexes, les armements et l'infrastructure au prix de 3,126 milliards de francs. La livraison des avions s'effectuera entre 2018 et 2021. Le gouvernement suédois fait office de partenaire contractuel. Il garantit à ce titre que l'achat s'effectue au *prix convenu, dans les délais impartis et conformément aux conditions contractuelles*. Cela donne également au pays neutre qu'est la Suisse un droit de regard sur les développements ultérieurs.

Gripen C/D des Forces aériennes suédoises

Le Conseil fédéral entend mettre hors service le plus rapidement possible la flotte de F-5 Tiger. Pour la période allant jusqu'à la livraison de la totalité des 22 Gripen E, il est prévu de louer aux forces aériennes suédoises une escadrille de Gripen C/D (8 monoplaces, trois biplaces). Cela permettra d'accroître les performances des Forces aériennes et d'optimiser l'introduction du Gripen E.⁵

Pourquoi le choix s'est-il porté sur le Gripen E ?

Les premiers entretiens informels d'armasuisse avec les fabricants des quatre candidats qu'étaient à l'époque Eurofighter, F/A-18, Gripen et Rafale ont débuté en 2003 déjà. Les

⁴ Avec les 32 F/A-18 et les 22 Gripen E supplémentaires, la capacité à durer avec 4 appareils en permanence en vol, 24h/24 peut passer de deux semaines et demie à au moins cinq semaines.

⁵ La République tchèque, la Hongrie, l'Afrique du sud et la Thaïlande font également confiance à l'avion de combat Gripen. La britische Empire Test Pilots' School utilise de même le Gripen pour assurer la formation continue des pilotes d'essai du monde entier.



Gemeinsam für Sicherheit
Ensemble pour la sécurité
Insieme per la sicurezza

préparatifs et la planification de l'évaluation ont eu lieu en 2006 et 2007. Les exigences militaires ont été définies le 19 décembre 2007. Les essais en vol et au sol ont eu lieu à Emmen en 2008. Le rapport d'évaluation porte la date du 30 décembre 2009. Quatre appels d'offres ont été effectués avant que le Conseil fédéral n'arrête son choix le 30 novembre 2011. Les différents soumissionnaires ont jugé correcte la procédure d'évaluation.

Essais en vol et au sol

Les essais en vol et au sol ont été effectués au moyen de la version C/D. L'offre de Saab AB du 6 novembre 2009 portait cependant sur la version ultérieure Gripen E/F, en raison de l'ajournement, du côté suisse, de l'acquisition du nouvel avion de combat, renvoyée à un programme d'armement ultérieur. Une telle pratique n'est pas inhabituelle. Déjà lors de l'acquisition des F/A-18, la commande a porté sur un modèle ultérieur plutôt que sur la version testée. Les améliorations techniques prévues des deux soumissionnaires restants (Eurofighter, Rafale) ont de même été prises en compte dans le rapport d'évaluation.

Gripen E: un avion polyvalent présentant le meilleur rapport coût-utilité

Le Conseil fédéral a opté pour l'avion polyvalent Gripen E de l'entreprise Saab AB en raison des critères suivants :

- Il remplit les exigences fixées par l'armée,
- Il présente clairement les coûts d'acquisition et d'exploitation les plus bas,
- Il offre le meilleur rapport coût-utilité,
- Il est financièrement supportable pour l'armée en tant que système global.⁶

Les coûts ont joué un rôle important pour le choix du type, mais ils n'ont pas été à eux seuls déterminants. Il était primordial pour le Conseil fédéral d'acquiescer un *système adéquat et financièrement avantageux*. Le Gripen E remplit toutes les exigences fixées par l'armée.⁷ Si l'on tient compte de tous les critères, son utilité est jugée « bonne ».⁸ Son radar et ses missiles à guidage, composants essentiels d'un avion de combat de dernière génération, sont à la pointe de la technologie et de la performance. Le Gripen E répond aux standards les plus élevés en matière de développement européen d'avions de combat.⁹ En comparaison avec les F/A-18, tous les systèmes sont meilleurs.

Programme industriel suisse

Lors d'affaires importantes, les fournisseurs étrangers doivent compenser en Suisse l'intégralité du prix d'achat conformément aux principes du Conseil fédéral en matière de politique d'armement du DDPS. En l'état actuel, le volume total d'affaires compensatoires

⁶ Voir OFCL, P. 9301

⁷ La notation établie selon les standards internationaux pour évaluer les avions de combat est ambiguë du point de vue suisse. Dans notre usage de la langue, l'efficacité opérationnelle du Gripen est jugée « suffisante à bonne », le potentiel de croissance technique « bon », l'aptitude opérationnelle « bonne », la collaboration militaire et le programme industriel suisse « bon » également.

⁸ En décembre, le gouvernement brésilien s'est aussi décidé, après évaluation d'un nouvel avion de combat, pour le Gripen E/F. Il prévoit d'acheter pour 4,5 milliards de dollars US 36 avions à la société Saab AB.

⁹ Les améliorations par rapport à la version C sont: un réacteur plus performant, des réservoirs de carburant internes de plus grande capacité, deux points d'ancrage supplémentaires pour des armes sous le fuselage, une structure modifiée du fuselage, de l'aile et du train d'atterrissage principal, un nouveau radar disposant de la technologie AESA, un capteur passif fonctionnant sur une base infrarouge, un nouvel équipement de guerre électronique, un nouvel équipement électronique (cockpit, ordinateur de bord).



Gemeinsam für Sicherheit
Ensemble pour la sécurité
Insieme per la sicurezza

pour le Gripen E est estimé à quelque 2,5 milliards de francs. Les entreprises suisses compétitives participent ainsi *directement* ou *indirectement* à l'acquisition. Elles peuvent fournir des composants pour l'avion de combat ou des prestations préalables telles que par exemple des machines de production. La société Saab AB s'est engagée à compenser économiquement par un programme industriel suisse, les flux financiers la concernant. Ainsi, par exemple, les entreprises pourront livrer des réservoirs de carburant supplémentaires, des dispositifs de fixation de charges externes, ainsi que des pièces de fuselage. Les premiers accords ont de même été passés avec les fabricants de machines de précision.

Commandes et postes de travail

Le volume attendu de ces « affaires compensatoires » représentera en Suisse pour ces dix prochaines années une activité économique de quelque 10'000 années-hommes. Ces commandes à l'exportation garantissent non seulement le maintien de postes de travail en Suisse, elles permettent également à des entreprises compétitives d'accéder à des *technologies de pointe* et à de nouveaux *marchés internationaux*, et d'acquérir de *nouvelles compétences industrielles high-tech*. Ces affaires ne sont en aucune manière subventionnées par la Confédération. C'est auprès de l'équipe industrielle du Gripen et des représentants des associations de l'industrie Swissmem et GRPM que peuvent être obtenues toutes les informations relatives aux « affaires compensatoires ». L'attribution des commandes à des entreprises compétitives et offrant des prestations de qualité tient compte du poids de chaque région linguistique.

Enjeux politiques

Le 18 mai 2014, le peuple suisse devra se prononcer formellement sur la « Loi sur le fonds Gripen ». Mais dans les faits, il s'agira surtout de prendre une décision sur l'achat de 22 nouveaux avions de combat, dont la mission est d'assurer la *protection de notre espace aérien* et la *capacité d'imposer le respect de notre souveraineté* en tant qu'Etat indépendant.

Cet achat est nécessaire car les 54 avions de type F-5 Tiger, mis en service il y a plus de 30 ans, doivent être retirés de la flotte. Les 32 F/A 18 restants, acquis dans le cadre du programme d'armement 1992, ne peuvent pas assurer à eux seuls, dans des situations particulières, la sécurité de notre pays 24h/24 durant une longue période conformément à la mission définie.¹⁰

Le Conseil fédéral propose dès lors au Parlement d'acquérir 22 avions de combat, ce qui représente, à charge du budget militaire, un montant de quelque 300 millions de francs par an durant dix ans. Le financement à hauteur de 3,126 milliards de francs au total s'effectuera sur le budget ordinaire de l'armée.¹¹ L'acceptation de la « Loi sur le fonds Gripen » ne se fait

¹⁰ Le Parlement a demandé, il y a plus de trois ans, la réintroduction d'une disponibilité aérienne 24h/24. Au vu des ressources actuelles, la motion Hess (PLR/OW), qui devait être mise en œuvre prochainement, est en cours de réévaluation afin de permettre une disponibilité à l'engagement 24h/24 quelle que soit la situation.

¹¹ Cela représente un montant de 4,1 milliards de francs jusqu'en 2015, respectivement 5 milliards de francs par an à partir de 2016.



Gemeinsam für Sicherheit
Ensemble pour la sécurité
Insieme per la sicurezza

donc *pas* au détriment d'autres domaines politiques.¹² L'attribution des fonds a été acceptée et figure au budget de l'armée de ces prochaines années.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont dit OUI

Le Conseil fédéral et le Parlement recommandent d'accepter la « Loi sur le fonds Gripen », respectivement l'acquisition de 22 Gripen E (y compris les pièces d'équipement, les armements et l'infrastructure), car

- la « sécurité » est primordiale pour notre pays, notre population, notre prospérité et notre développement économique,
- la capacité d'un Etat libre, indépendant et souverain à assurer la protection de son espace aérien est une tâche primordiale qui lui incombe de manière permanente,
- une solution de remplacement doit être trouvée pour la mise hors service des 54 F-5 Tiger,
- les 32 F/A-18 restants ne peuvent pas assurer la protection de notre espace aérien 24h/24 durant plusieurs semaines,
- un appareil polyvalent, performant, moderne et en nombre suffisant, tel que le Gripen, est de ce fait indispensable,
- le Gripen E, avion high-tech de dernière génération, présente un coût d'acquisition et d'exploitation nettement plus bas que celui de ses concurrents,
- la charge annuelle de 300 millions de francs à imputer au budget militaire au cours de ces 10 prochaines années est financièrement admissible tant du point de vue de l'armée que de celui de la Confédération,
- le gouvernement suédois se porte garant du bon déroulement de la commande et du cadre budgétaire défini,
- la Suède est un Etat stable et neutre qui collabore depuis de nombreuses années avec la Suisse, notamment en ce qui concerne les acquisitions d'armements et les engagements militaires de promotion de la paix,
- l'achat a pour effet de permettre à la Suisse d'obtenir des commandes industrielles à hauteur de 2,5 milliards de francs, ce qui représente une activité économique de 10'000 années-hommes.

Un rejet de la loi impliquerait que

- la sécurité de notre pays et également sa souveraineté en tant que pays autonome, neutre et indépendant serait péjorée,
- la mission des Forces aériennes d'assurer la protection de l'espace aérien pourrait être remise en cause,
- l'espace aérien en cas d'événements majeurs tels que le WEF à Davos ou la conférence sur la Syrie à Montreux ne pourrait plus être correctement protégé.
- les questions concernant la collaboration militaire et la « répartition du travail » avec les Etats voisins pourraient devenir plus pressantes,

¹² Les dépenses ordinaires annuelles de la Confédération ont représenté un montant de 61,7 milliards de francs en 2012.



Gemeinsam für Sicherheit
Ensemble pour la sécurité
Insieme per la sicurezza

- l'achat d'avions pourrait s'avérer difficile ou impossible durant plusieurs années et nécessiterait, le cas échéant, de procéder à nouveau à des évaluations coûteuses,
- les commandes intéressantes pour l'industrie suisse dans le domaine des technologies de pointe seraient perdues,
- l'activité économique représentant 10'000 années-hommes ne pourrait pas être réalisée.

Une votation déterminante pour la sécurité de notre pays et notre armée

C'est pourquoi, il est primordial de s'engager en faveur de l'acquisition des nouveaux avions de combat. La préférence accordée par le Conseil fédéral à un type particulier d'avions joue à cet égard un rôle secondaire. Il s'agit en l'occurrence de se prononcer sur le principe de l'acquisition d'un nouvel avion de combat et non pas sur le choix d'un type d'appareil.

Le Conseil fédéral a choisi d'acheter le Gripen E pour ses qualités *d'avion polyvalent moderne et performant* présentant un rapport coût-utilité optimal. Le Parlement a approuvé cette proposition jugée raisonnable.

Le 18 mai 2014, le peuple devra donc se prononcer sur le référendum du PS, des Verts, des Verts libéraux et du GSsA. Ce sont la *sécurité et la protection de notre pays* ainsi que la *crédibilité de notre armée* qui sont en jeu.

St-Gall, le 30 janvier 2014